

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 23MAI 2012

Présents: Messieurs Bielz, Bigi, Boumard, Genty, Michelon, Sauvé, Trapeau, Théberge, et à partir de 19h40 M. Khan
Mesdames de Courville Nicol, Racicot

Excusés : Madame Lemaire, Monsieur Wallingford

La séance est ouverte à 19 h 35 par M. Bielz

1. Adoption de l'ordre du jour

Proposition : Que l'ordre du jour tel que modifié soit adopté (Proposée: M. Boumard, appuyée: Mme de Courville Nicol)

Proposition adoptée à l'unanimité

2. Adoption du procès verbal du 25 avril 2012

Proposition : Que le PV du 25 avril 2012 soit adopté tel qu'amendé (Proposée: M. Genty, appuyée: M. Boumard)

Vote en faveur : Mme de Courville Nicol, M. Trapeau, Sauvé, Boumard, Théberge, Genty

Abstention Mme Racicot puisqu'elle était absente à la réunion du 25 avril 2012.

Proposition adoptée.

3. Présentation de l'APELC sur la proposition d'écolabélisation

Mesdames Naglaa Marmouche, Karine Cuanbinh, Janet Mark Wallace rejoignent la séance à 19h40.

Madame Marmouche, présidente de l'APELC, introduit le projet d'écolabélisation. Monsieur Bielz rappelle que le conseil d'Administration est en faveur de ce projet mais voudrait des précisions concernant sa mise en œuvre.

Madame Cuanbinh donne quelques chiffres qui cadrent ce projet : plus de 1500 écoles en Ontario sont déjà labélisées. Ce projet international mis en place par la FEE (Fondation pour l'Education à l'environnement) fonctionne dans la province depuis 2002. L'APELC a recueilli les témoignages d'écoles déjà labellisées. L'objectif principal est la sensibilisation des enfants à la responsabilité écologique.

Concrètement, une méthodologie d'application existe avec trois volets thématiques: 1) la réduction des déchets, 2) les économies d'énergie, 3) le verdissement des cours de récréation, et un volet transversal : 4) la conscientisation environnementale. Un comité de concertation

qui regroupe un maximum des participants représentant la diversité des intervenants à l'école pilote la mise en place d'actions concrètes avec un rythme qui est propre à l'école et aux bonnes volontés disponibles. Les performances des écoles au regard de critères préétablis sont évaluées annuellement via un questionnaire, et tous les deux ans avec la visite d'un inspecteur Ecoécole.

Le volet recyclage pourrait bénéficier du soutien de la ville d'Ottawa qui a une forte volonté d'améliorer la gestion des déchets. La ville a déjà mis en place des mesures incitatives pilote et s'apprête à lancer un programme à long terme (30 ans). Elle propose notamment de fournir et d'enlever gratuitement les poubelles vertes, noires et bleues, ainsi que des sacs jaunes à bas prix pour les matières recyclables via les programmes bacs verts et sacs jaunes. L'APELC a pris contact avec le responsable du programme bacs verts qui a confirmé que nous pourrions être éligibles aux deux programmes sous réserve pour sacs jaunes que la quantité de poubelles noires et bleues produites n'excède pas 15 par semaine.

M. Bielz remercie les intervenantes pour cette initiative louable.

Mesdames Marmouche, Cuanbinh et Mark Wallace quittent la séance à 20h13.

Proposition : Le conseil d'administration souhaite s'engager dans la démarche d'écologisation et considère cette activité comme une priorité de développement pour l'avenir. M. Bigi est mandaté d'examiner les aspects opérationnels de cette activité (Proposée : M. Khan; Appuyée : Mme Racicot)

Proposition adoptée à l'unanimité.

4. Rapport du Président

M. Bielz invite M. Boumard à présenter les résultats de l'équipe sportive du lycée Claudel à la compétition Nike de Toronto. L'équipe de Claudel, qui représentait officiellement la province de l'Ontario, a fini la compétition quatrième sur treize participants. M. Boumard est reconnaissant de l'appui financier offert par le Lycée pour cette activité car cela a permis aux élèves de participer à la compétition.

Concernant la phase III des travaux, M. Bielz fait le point des études préliminaires qui ont été lancées, notamment l'estimation des coûts par un cabinet d'ingénieurs, McKee Engineering et la firme d'architecture Edward J. Cuhaci and Associates Architects. M. Bielz a également consulté deux banques pour un financement éventuel de ce projet. M. Sauvé précise qu'il aimerait plusieurs soumissionnaires et indique qu'il n'est pas d'accord pour que ce soit la même compagnie d'architecte que pour les rénovations qui soit choisie.

M. Bielz précise également que la semaine suivant ce CA, une étude sera faite pour voir où il reste de l'amiante dans le lycée. Cette étude sera faite par la même compagnie que lors de la première étude.

La discussion préliminaire qui s'ensuit pose les problématiques inhérentes à un projet de cette envergure, notamment l'accessibilité financière, le financement proprement dit, les coûts d'opération, la stratégie de projet.

M. Bielz fait le point sur les membres cooptés.

5. Point sur le cinquantième anniversaire

M. Bielz évoque le lâché de ballons qui a eu lieu le 16 mai dernier avec les élèves pour souligner la création du Lycée. Un montage de photos de l'activité est en voie de préparation.

6. Rapport du Trésorier

M. Théberge présente l'état de la trésorerie et la situation des dépenses.

7. Rapport du Proviseur

M. Bigi saisit le conseil d'administration du suivi des actions provoquées par un mode de communication inapproprié de la part d'un parent vis à vis d'un professeur.

À la suite de l'exposé des faits, sur recommandation du Proviseur, les deux propositions suivantes sont faites :

- *Résolution qui sera communiquée au parent concerné par un courrier signé du Président du CA :*
 - 1) *Le Conseil condamne avec la plus grande fermeté les propos tenus par le parent d'élève(s), malgré les avertissements oraux et écrits du proviseur ;*
 - 2) *Le Conseil indique solennellement que le ton utilisé dans les communications écrites et orales dont il a eu connaissance n'est pas approprié et qu'il doit changer immédiatement ;*
 - 3) *Des mesures disciplinaires pouvant aller éventuellement jusqu'au refus de l'inscription de(s) enfant(s) pourraient être imposées en cas de récidive.*
- *Émission d'un courrier de soutien au professeur concerné signé par le Président au nom du conseil.*

Résolution proposée : Mme Racicot, appuyée : M. Théberge

Proposition adoptée à l'unanimité.

M. Bigi annonce que l'AEFE a changé son logo et l'Agence demande que celui-ci soit intégré.

8. Point sur la Fondation

Mme de Courville Nicol fait le point sur les activités de la Fondation.

Au niveau des activités à venir, le spectacle « Histoire de Visages » de Horta van Hoya est reporté à l'automne prochain.

9. Divers

Suivi sur la circulation d'air. Des ventilateurs ont été commandés pour les salles de classes.

La prochaine réunion du Conseil d'administration aura lieu le 27 juin 2012.

L'ajournement de la réunion est proposé par M. Sauvé, appuyé par Mme Racicot.

La réunion est ajournée à 22h28.

Martin Bielz, président

Nicolas Genty, secrétaire